

**BAPE- 2<sup>e</sup> partie de l'audience publique  
Projet de reconstruction du complexe Turcot**

**RECTIFICATIONS DU MTQ – SÉANCE DU 15 JUIN 2009 (SOIR)**

---

**PRÉSENTATION DE LA TABLE DE TRAVAIL TURCOT (JEAN DÉCARIE)**

- *Le ministère des Transports ne fait aucune distinction entre la circulation transitaire (A-15) et pendulaire (A-20/A-720).*

**Rectification :** Les autoroutes 15, 20 et 720, tout comme la majorité des autoroutes en milieu urbain, ont des vocations mixtes de desserte locale et régionale. Plus de détails sur les débits anticipés en 2016 dans le complexe Turcot sont présentés aux figures 25 et 26 de l'étude d'impact (PR3.1).

- *Durabilité maximale de 40 ans des ouvrages de béton*

**Rectification :** Les critères de conception et de performance du MTQ pour la construction des ponts sont de 75 ans, peu importe le matériau utilisé pour sa conception (voir DA51).

- *Refus du MTQ pour l'implantation du garage d'entretien de l'AMT dans la cour Turcot*

**Rectification :** Le Ministère n'a pas interdit à l'AMT de construire son centre d'entretien dans la cour Turcot. L'AMT a choisi un autre site étant donné les contraintes que posait la réalisation de son garage d'entretien dans la cour Turcot.

**PRÉSENTATION DE LOUIS BOURQUE**

- *Le MTQ ne tient pas compte des autres projets routiers dont l'A-30 dans ses analyses.*

**Rectification :** Les analyses de circulation incluent les projets tels l'A-30, l'A-25, la rue Notre-Dame, etc. Plus de détails sur les projets de transport retenus à l'horizon 2016 sont présentés dans le chapitre 8 de l'étude d'impact (PR3.1).

**PRÉSENTATION DE THIERRY ST-CYR, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION JEANNE-LE BER**

- *La fermeture de l'entrée Girouard et la nouvelle bretelle sur St-Jacques faucheront le 780, rue St-Rémi.*

**Rectification** : L'acquisition au bâtiment situé au 780 rue St-Rémi est rendue nécessaire en raison des besoins minimaux d'espace requis pour assurer le maintien de la circulation durant les travaux.

- *Le Ministère prévoit des logements en HLM.*

**Rectification** : Le Ministère propose la mise en place d'un projet AccèsLogis Québec qui comprendra un programme de subvention au loyer pour une portion des logements qui seront construits (tel que le prévoit le programme AccèsLogis Québec). Il ne s'agit pas d'un HLM et tous peuvent y devenir locataires. Le projet de reconstruction de l'échangeur Turcot ne prévoit pas la démolition de logements sociaux.

#### **PRÉSENTATION DU GROUPE DE RECHERCHE URBAINE (M. PIERRE BRISSET)**

- *Transfert modal et débits sur l'A-720 en 2016*

**Rectification** : L'exercice de transfert modal effectué par le Ministère se traduit, une fois pris en compte le taux d'occupation des véhicules, par une réduction d'entre 1900 et 5800 véhicules automobiles sur l'ensemble du réseau pour la période de pointe du matin en 2016. L'effet net sur le segment de l'A-20 situé à l'ouest de l'échangeur Turcot est une réduction anticipée de 200 automobiles pour le scénario conservateur, et de 650 automobiles pour le scénario optimiste, en direction Est, durant les trois heures de pointe du matin, en 2016 (voir les documents DA12 et DA48).

- *État des structures de l'A-720*

**Rectification** : Contrairement à ce qui a été mentionné, l'ensemble des structures du complexe Turcot doivent être reconstruites à court terme à l'exception des structures de l'A-720 à l'est de la rue Greene qui sont dans un meilleur état.

#### **ENVIRONNEMENT JEUNESSE**

- *Plusieurs dépassements des normes actuelles de qualité de l'air en 2016.*

**Rectification** : Les modélisations effectuées par le Ministère montrent que seule la norme du dioxyde d'azote sur une heure serait dépassée en 2016. Toutefois, ce dépassement ne surviendrait que l'équivalent d'une heure par année pour les récepteurs concernés (voir DA70).